



Compte rendu du CHSCT du 8 décembre 2020

Voilà ce qu'il faut retenir de ce Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail tenu en audioconférence.

Si vous souhaitez des éclaircissements supplémentaires sur les points abordés, n'hésitez pas à nous contacter.

Solidaires a au préalable donné lecture d'une courte déclaration liminaire (ci-après) rappelant notre courroux suite au Groupe de Travail (GT) « Télétravail » avorté.



« Monsieur le Président,

Comme vous le savez certainement, le GT « télétravail » en audioconférence du 30 novembre 2020 nous a laissé un goût plus qu'amer.

La DRFIP 67 était aux abonnés absents alors que vous ne pouviez ignorer nos attentes en la matière : Solidaires les avait exprimées clairement lors du CHSCT du 7 octobre 2020.

Alors, pour ne rien vous cacher, nous nous posons beaucoup de questions :

- * *Que sont devenus les axes de réflexion que nous avons proposés ? Ont-ils été enterrés dans un tiroir ? (peut-être avec les fiches de signalement RPS?)*
- * *Quelle image la DRFIP67 renvoie-t-elle aux autres administrations représentées dans notre CHSCT qui ont déjà avancé sur ces sujets et qui ont assisté à la débâcle de ce GT ?*
- * *Plus problématique encore : quel message envoyez-vous aux agents de la DRFIP 67, à qui vous vendez activement le télétravail, sans leur donner les moyens de le pratiquer dans de bonnes conditions ?*

Solidaires est bien déterminé à obtenir dès aujourd'hui des réponses aux questions qui se sont perdues dans le vide le 30 novembre 2020. »

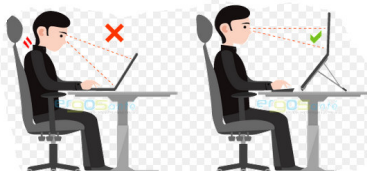
Approbation des PV :

Même constat que lors du CHSCT précédent : la rédaction et la validation des PV des instances précédentes devrait se faire de manière fluide. Or au CHSCT du Bas Rhin, rien n'est fluide... Valider les PV d'un CHSCT sur l'autre : même pas en rêve. Et l'ajout de propos qui nous semblent importants, mais qui ont été omis, relève du parcours du combattant...

Point budgétaire

Du fait de la crise sanitaire, la quasi-totalité des formations CHSCT dont le financement était prévu pour 2020 ont été annulées. Rappelons que le CHSCT dispose d'un budget propre chaque année, mais que les sommes non dépensées sont perdues. Il a donc fallu trouver en urgence d'autres dépenses à engager. Le montant encore disponible était de 18.296€, une somme encore coquette. Nous avons finalement décidé de financer la pose de stores dans les locaux de la Douane.

Solidaires déplore toutefois la farouche et persistante opposition du Président du CHSCT à l'achat d'écrans 22 pouces pour les télétravailleurs de la DRFIP, comme c'est déjà le cas à l'INSEE. Nous portons cette demande depuis plusieurs mois et nous y reviendrons, n'en doutez pas, en 2021.



Validation du compte-rendu du GT « plans NRP » du 16 novembre 2020



Les organisations syndicales (OS) ont dû insister lourdement, et à plusieurs reprises, pour se voir enfin communiquer, dans le cadre d'un groupe de travail, les plans des travaux des sites touchés par le NRP.

L'étude de ces plans nous a notamment permis de constater qu'en termes de superficie par agent, le compte n'y était absolument pas dans certains services. La Direction part du principe que la règle du « **10m² par agent** » n'est qu'une simple préconisation, donc non contraignante.

2ème argument imparable : du fait du travail à distance, tout le monde ne sera pas présent en même temps !!!

Les OS ont indiqué, soutenues par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, qu'elles ne pouvaient valider en l'état ces installations. Nous continuerons à exiger le respect des normes en la matière, indispensables à de bonnes conditions de travail. Sans parler de la disposition des bureaux dans certaines pièces, peu judicieuse en cas d'évacuation.

Point sur les mesures spécifiques à l'alerte attentat prises par chaque direction

Ces mesures consistent principalement en une politique d'affichage ainsi qu'une information par l'intranet. Compte tenu de ses missions particulières, la Douane a mis en place en sus des consignes spécifiques : par exemple, les agents de la branche « surveillance » doivent effectuer le déplacement entre leur domicile et leur lieu de travail en tenue civile. De manière générale, Solidaires estime que, sans tomber dans la psychose, il est important de connaître les consignes à appliquer en cas d'intrusion.

Point sur la « crise sanitaire » pour information

Pour la DRFIP, peu d'informations nouvelles depuis la dernière audioconférence sur la situation sanitaire, le 27 novembre 2020. Ce point a principalement consisté en un florilège de chiffres : 25 % de télétravailleurs cette semaine, 8 agents en Autorisation d'Absence (AA), 59 cas avérés de COVID depuis le début de l'épidémie... on vous épargne le reste.

Les collègues de l'INSEE étaient jusqu'à présent quasiment tous en télétravail. La reprise ne « présentiel » se fait progressivement. A la Douane, il n'y a plus d'agents en AA. Les demandes de convention pour le télétravail sont en augmentation constante.

Consignes applicables en l'absence de médecin de prévention et actions

URGENCE QUI APPELER ?

Comme vous le savez, Le Dr Marie-Christine LE DOZE, médecin de prévention, a quitté notre Ministère fin novembre. Un nouveau médecin du travail doit donc être recruté. Le problème est que vu l'ampleur et l'ingratitude de la tâche, entre crise du COVID et crise du NRP (une sale maladie aussi, celle-là) les postulants ne se bousculent pas...

Faute de mieux, et jusqu'au 18/12/2020, c'est le Dr Sylvie LEYENDECKER, médecin du travail de la Moselle, qui peut être contactée pour les situations présentant un caractère d'urgence, (gestion d'un cas Covid-19 ou des cas-contacts dans un service, accident grave, ...).

Solidaires a également rappelé, comme la veille en CTL, que les collègues du Centre de Contact (CDC) devaient faire l'objet d'une surveillance annuelle, et non quinquennale, du fait notamment des risques auditifs inhérents au travail en plate-forme téléphonique.

Point sur les opérations NRP à la DRFIP

Beaucoup de redites par rapport au CTL « spécial NRP » du 17 novembre 2020. « On accompagne les agents », « on se déplace sur les sites », « on répond à toutes les interrogations », « les travaux avancent », et le désormais classique « on est attentif aux situations individuelles ».

Certes, mais ici, nous sommes en CHSCT. Quid des Risques Psycho Sociaux ?? Solidaires a rappelé que cette réforme générait énormément d'inquiétude voire d'anxiété chez les agents. Et la





généralisation du travail à distance ne va pas faciliter les choses ! La direction semble par ailleurs focalisée sur la période de transition du 01/01 au 31/08/21. Mais les problèmes ne vont pas s'arranger comme pas magie après les mutations du 01/09, loin de là !!! Nous avons rappelé que nous serions très vigilants sur le sujet.

Nous avons également rappelé que de nombreuses restructurations vont avoir pour conséquence une augmentation des temps de trajet, une utilisation plus massive de la voiture, et donc, plus de fatigue pour les agents (sans parler de l'empreinte carbone). Avoir à choisir, sous la contrainte, entre changer de métier pour rester sur son site, ou devoir se déplacer pour garder ses missions, est-ce vraiment un choix ? La Direction semble avoir du mal à comprendre ce point de vue...

Questions diverses

* [retour sur le GT « Télétravail » du 30 novembre 2020, qui a fini en eau de boudin :](#)

Nous vous épargnerons la redite de nos griefs, déjà exposés dans le Stir Express du 30/11/20 sur le sujet !

Le Président du CHSCT n'avait visiblement pas compris nos attentes en la matière. Dommage, que de temps perdu !

D'autant plus qu'il y a urgence, le télétravail n'est pas une simple hypothèse pour l'avenir, c'est déjà une réalité !



Alors que la Douane et l'INSEE ont déjà mené des réflexions bien abouties sur le sujet, la DRFIP envisage seulement de commencer à réfléchir sur des sujets comme la formation sur le management à distance ! Nous ne pouvons que vivement conseiller à la DRFIP 67 de s'inspirer de ses petits camarades :

→ à l'INSEE, mise en place de formations en « présentiel » pour les encadrants et les télétravailleurs ainsi que e-formations pour tous les agents.

→ A la Douane, mise en ligne d'un questionnaire à destination des agents (ceux qui télétravaillent ET ceux qui restent au bureau) afin qu'ils puissent donner leur avis sur leurs conditions de travail et exprimer leur ressenti.

Autre sujet qui fâche ; le matériel. Les organisations syndicales estiment que l'administration doit fournir à ses télétravailleurs un poste ergonomique adapté. A la DRFIP, on rame : pour les écrans , c'est pas gagné, et alors, pour les fauteuils, c'est carrément niet !!!

Solidaires continuera à porter ces sujets en 2021, il y a du boulot !

* [la question récurrente du ménage :](#)

Il est prévu une opération de ménage approfondi sur tous les sites, mais, là aussi, ça cafouille : ce ne sera pas finalisé avant fin janvier !

* [le local à vélo de la Direction :](#)

Son agrandissement est souhaité, suite à l'arrivée des collègues du Centre De Contact. A suivre.

Vos représentants Solidaires restent à votre disposition pour toute question au sujet de ce CHSCT :

pour l'INSEE : Sylvain MOREAU
pour la DRFIP : Corinne CHIPPAUX, Denis KERN,
Sylvie SAO , Candice VINCKEL,
Antoine DIDIERLAURENT

